



# Auto'Mag

**Bulletin d'information CGT des salarié-e-s des entreprises et cabinets d'expertise en automobile n°130**

La réunion de négociation à la CPPNI s'est déroulée le 12 janvier. Elle a porté sur les minima conventionnels et le résultat concernant l'appel à concurrence pour la complémentaire santé.

Nous reviendrons plus en détail sur la complémentaire santé dans un prochain bulletin. Il faut savoir que deux groupes d'assureurs ont répondu :

- MACIF-AESIO. MACIF, la sortante, a bâti un partenariat avec une mutuelle, donc un assureur à but non lucratif,
- UNIPREVOYANCE-HENNER. UNIPREVOYANCE est en réalité AXA, assureur à but lucratif. HENNER est, quant à lui, un actuaire qui s'assurera de la « gestion ».

Minima conventionnels annuels

Au 1er janvier 2021, le minima conventionnel était le suivant :

Niveau	Minima
1	18 803
2	20 692
3	23 770
4	27 941
5	30 591
6	33 712
7	40 665
8	41 045
9	42 918
10	46 027

Le Smic annuel est aujourd'hui de 19 237,44€. Le premier niveau de la grille est donc bien inférieur à celui-ci.

Le Smic a été augmenté de 2,2% en octobre 2021 et de 0,9% en janvier 2022. Cela fait un peu plus de 3,1% d'augmentation.

Cette augmentation du Smic n'est pas liée à une quelconque volonté du gouvernement. Elle est le résultat de règles législatives qui s'appliquent lorsque l'inflation augmente. M. Gilbert Cette, président du groupe d'experts sur le Smic explique que « *le Smic doit faire l'objet d'une revalorisation si l'indice des prix en août a progressé d'au moins 2% par rapport à celui de novembre 2020, référence pour la précédente hausse du salaire minimum au 1er janvier 2021* » [Midi libre – 16/09-2021]. Il est vrai que l'inflation a été chiffrée à 2,2% par l'INSEE pour l'année 2021.

C'est en ce sens que la CGT a proposé une augmentation des minima de 3,2%. Notre objectif est de faire en sorte que la grille ne se tasse sur le Smic. Le patronat a d'abord proposé 2,7% sur toute la grille pour terminer la réunion avec une ultime proposition :

Niveau 1 à 4 : + 3,5%

Niveau 5 à 7 : + 3%

Niveau 8 à 10 : + 2,5%

Nous avons demandé que les niveaux 8 à 10 connaissent aussi une augmentation de 3%. Nous avons une prochaine réunion le 21 janvier sur le sujet. Nous pouvons espérer avoir été entendus par le patronat.

**Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à [fsetud@cgt.fr](mailto:fsetud@cgt.fr) avec la mention « *Experts Auto* »**

**Fédération CGT des Sociétés d'Etudes**